

Dames

LE

NS

es VINS ROUGES  
aux prix suivants :

BLANCS

ne	35
t	38
ll	40
ie	45
urni	50
	60
	80

sposition.

e, Kirsch, Rhum,  
its.

en gros, à Bulle

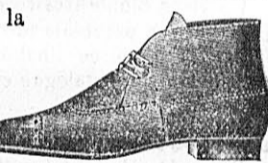
ricole

bourg)

agricoles d'hiver.

e; les cours recommence-  
Prix de pension, 30 fr. par

d'accord



égants, à des

a marché.

rs de travail.  
parations.

La Tour-de-Trême

harrière

orce de chevaux

e, chevaux de voiture et de

ETAIL

a matin, Suchet Pierre,  
savoir: 15 mètres-vaches por-  
beau primé de 1<sup>er</sup> choix, 1 bonne  
conditions de paiement.

osant: Suchet Pierre.

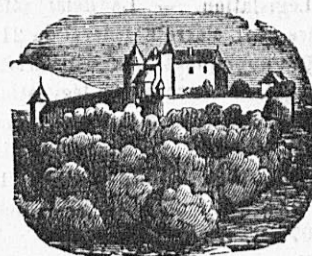
A louer :

s logements. Eau et lu-  
que, si on le désire.  
M. Jules FRAGNIÈRE, en-  
BULLE.

e de bois.

es publiques de soixante plan-  
charpente, aux Belles Ciernes,  
le Jeudi 10 Octobre, de  
au Café de la gare. (Café  
Bulle.des bois samedi 5 octobre à  
ndez-vous au chalet des Belles  
le garde forestier Robadey  
amateurs.  
Dupré Notaire.

# LA GRUYÈRE



## ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50  
» . . . 6 mois, » 2.50  
Etranger . 1 an, » 9.—  
» . . . 6 mois » 5.—  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les  
bureaux de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>00</sup> 2<sup>55</sup> 5<sup>05</sup> 8<sup>50</sup> — BULLE, arr. 8<sup>55</sup> 12<sup>15</sup> 4<sup>25</sup> 8<sup>22</sup> 10<sup>02</sup>

BULLE, le 8 octobre 1907.

### La vache tachetée noire réunit toutes les qualités de la race bovine.

Nous avons vu dans nos deux derniers numéros combien sont flatteuses les appréciations de deux agronomes distingués à l'égard de la race fribourgeoise. M. Lucas Dormenil, ingénieur agricole, va jusqu'à conclure que la race tachetée noire est non seulement la race bovine la plus parfaite créée par l'élevage suisse, mais encore l'une des plus économiques qui existent dans le monde entier.

Dans ces numéros de janvier et février 1907, le journal *l'Élevage français* contient deux articles sur le même sujet, dus à la plume de M. Marcel Vacher, qui a fonctionné dans le jury international à Milan.

« A côté de la race tachetée rouge, dit-il, il existe en Suisse, dans le canton de Fribourg, une race tachetée noire, dont les qualités et surtout la méthode employée pour le développement et l'amélioration de la race méritent de retenir notre attention.

« Le canton de Fribourg, centre d'élevage de cette race, est un des plus fertiles de la Suisse, et l'élevage du bétail bovin y est une des branches les plus productives de son économie rurale, grâce aux vastes pâturages des Alpes dans les districts de la Gruyère,

de la Veveyse et de la Singine, grâce aussi aux excellentes prairies naturelles et à la culture intensive des fourrages artificiels pratiqués sur les plateaux.

« La race fribourgeoise est avant tout une race de grande taille, de gros volume et de poids élevé. »

M. Vacher, après avoir constaté les qualités laitières de notre bétail bovin, termine en faisant ressortir ses autres avantages.

Le bétail fribourgeois peut également atteindre de grands poids après engraissement. Il n'est pas rare de voir dans les concours d'animaux gras des sujets mâles de plus de quatre ans peser 10 à 1,500 kilos et des vaches accuser le chiffre de 800 à 1000 kilos.

Inutile de vous dire qu'avec son osature puissante, ses aplombs réguliers, ses articulations solides, son allure régulière, cette race donne d'excellents résultats lorsqu'elle est exploitée pour le travail.

En terminant cette monographie de la race tachetée noire, M. Vacher déclare qu'il s'est efforcé de faire connaître les caractères distinctifs et les aptitudes particulières de ce bétail.

### Justice et patriotisme.

M. Progin nous somme de signer notre journal. Pour lui faire plaisir, et en attendant que « La Liberté », « L'Ami » et « Le Messager » signent

trouver en huit jours un Français, à moins toute fois qu'il ne parle assez purement l'anglais pour se dire citoyen du Royaume-Uni.

Telles ont été les réflexions de Trémollet. Il s'est souvenu de mille tentatives avortées, de cent aventures surprenantes racontées par les journaux et très certainement il a renoncé à l'étranger.

— C'est clair, s'écria le père Plantat, c'est net, c'est précis. C'est en France que nous devons chercher les fugitifs.

— Oui, monsieur, oui répondit M. Lecoq, vous l'avez dit. Examinons donc où et comment on peut se cacher en France.

Sera-ce une province? Non évidemment.

A Bordeaux, qui est un de nos plus grands centres, on regarde passer l'homme qui n'est pas de Bordeaux. Les bontiquiers des fossés de l'Intendance qui sifflent sur le pas de leur magasin se disent: « Eh! connaissez-vous ce monsieur-là? »

Pourtant il est deux villes où l'on peut passer inaperçu: Marseille et Lyon. Mais elles sont fort éloignées, mais il faut risquer un long voyage. Et rien n'est si dangereux que le chemin de fer depuis l'établissement

leurs articles, nous allons faire un premier pas dans cette voie.

D'autre part, le « Fribourgeois » annonce que le rédacteur de la « Gruyère » va cesser d'écrire. Nous allons donc faire participer M. Progin à notre rédaction en donnant une série d'articles cueillis dans le « Fribourgeois ». C'est entendu; ce n'est donc plus de l'anonyme. Voici l'extrait d'un article intitulé: *Justice et patriotisme*. C'est de M. Progin, avant la rentrée au bercail:

« La Liberté est triste.

Elle sent autour de son régime le vide et la désaffection se creuser et s'élargir.

Elle voit en même temps le mépris se manifester tout auprès comme bien au loin.

Et elle accuse le patriotisme des mécontents.

Ce serait, de sa part, plus sage et plus vrai de se rappeler l'infailible texte disant: *L'injustice rend les peuples malheureux*.

C'est son œuvre, à elle, la Liberté, qui a fait chez nous un peuple d'occupants et un peuple d'ilotes.

Il aurait fallu faire un peuple de frères.

Tout pour les uns, rien pour les autres.

La guerre aux personnes, la guerre aux situations, la guerre aux idées les plus honnêtes et les plus saines!

Et l'on voudrait obtenir de l'affection! Et l'on prétendrait inspirer con-

du télégraphe électrique. On fuit, c'est vrai, on va vite, c'est positif, mais en entrant dans un wagon on se ferme toute issue, et jusqu'à l'instant où on descend, on reste sous la main de la police.

Trémollet sait tout cela aussi bien que nous. Écartons donc toutes les villes de Province. Écartons aussi Lyon et Marseille.

— Impossible, en effet, de se cacher en province!

— Pardon, il est un moyen. Il s'agit simplement d'acheter loin de toute ville, loin du chemin de fer, quelque propriété modeste et d'y aller s'y établir sous un faux nom. Mais ce moyen excellent est fort au-dessus de la portée de notre homme, et son exécution nécessite des démarches préparatoires qu'il ne pouvait risquer, surveillé comme il l'était par sa femme.

Ainsi, le champ des investigations utiles se rétrécit singulièrement. Nous laissons de côté l'étranger, la province, les grandes villes, la campagne; reste Paris. C'est à Paris, monsieur, que nous devons chercher Trémollet.

M. Lecoq s'exprimait avec l'aplomb et la certitude d'un professeur de mathématiques

finance! Et l'on ose même demander le concours dévoué de ceux que l'on persécute et calomnie!

Ailleurs, tout autour de nous, à Berne comme en pays de Vaud, en Valais comme à Lucerne et dans les Petits-Cantons, la concorde est mieux établie, le pouvoir est universellement respecté, parce que les droits de tous ont quelque satisfaction et que la démocratie n'est pas un mensonge.

Chez nous, on se plaint de la désaffection, et on devrait s'étonner qu'il n'y ait pas la haine.

On s'irrite de l'éloignement et du mépris et on devait être surpris de ne pas rencontrer la résistance formelle et brutale. »

## NOUVELLES SUISSES

**Fièvre aphteuse.** — Le Département fédéral de l'agriculture annonce que la fièvre aphteuse ayant fait apparition dans le pays de Gex, toute importation de bétail des espèces bovine, ovine, caprine et porcine est interdite par les bureaux de douane situés le long de la ligne formant frontière entre la Suisse et le pays de Gex. L'interdiction ne s'applique pas au trafic rural.

**Le prix du blé.** — Ensuite d'une nouvelle hausse des céréales, les meuniers de la Suisse centrale ont élevé le prix de la farine de 2 fr. par 100 kilos.

sorti de l'école normale, qui, debout devant le tableau noir, la craie à la main, démontre victorieusement à ses élèves que deux lignes parallèles, indéfiniment prolongées, ne se rencontreront jamais.

Le vieux juge de paix écoutait, lui, comme n'écourent pas les écoliers. Mais déjà il s'habitait à la lucidité surprenante de l'agent de la sûreté et il ne s'émerveillait plus. Depuis vingt-quatre heures qu'il assistait aux calculs et aux tâtonnements de M. Lecoq, il saisissait le mécanisme de ses investigations et s'appropriait presque le procédé. Il trouvait tout simple qu'on raisonnât ainsi. Il s'expliquait à cette heure certains exploits de la police active qui jusqu'alors lui avait semblé tenir du prodige.

Mais ce que M. Lecoq appelait un champ d'investigations restreint lui paraissait encore l'immensité.

— Paris est grand, observa-t-il.

L'agent de la sûreté eut un magnifique sourire.

— Dites immense, répondit-il, mais il est à moi. Paris entier est sous la loupe de la rue de Jérusalem comme une fourmillière sous le microscope du naturaliste.

**Législation.** — Le délai référendaire pour l'arrêté fédéral du 21 juin 1907 appliquant aux entreprises de navigation concédées la législation fédérale en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique, publié le 29 juin 1907 (*Feuille fédérale* 1907, IV 924), s'est écoulé le 27 septembre 1907 sans avoir été utilisé.

En conséquence, le Conseil fédéral a fixé au 15 octobre 1907 l'entrée en vigueur de l'arrêté fédéral susvisé et en a ordonné l'insertion dans le *Recueil officiel* des lois et ordonnances de la Confédération.

**Le capitaine Fischer.** — Le Conseil fédéral a décidé de déférer le capitaine Fischer, à Tanger, ex-officier d'ordonnance du colonel Muller, inspecteur de la police marocaine, au tribunal de discipline prévu par l'art. 80 de la loi militaire.

**Votation populaire du 3 novembre.** — Dans son assemblée de dimanche à Emmenbaud, le parti socialiste du canton de Lucerne s'est occupé de l'organisation militaire. Après un rapport de M. Huber, avocat à Rorschach, qui a duré deux heures, l'assemblée a voté une résolution recommandant le rejet du projet, tout en protestant contre ceux qui traitent d'antipatriotes les adversaires du projet. Le parti ouvrier a décidé de faire une active campagne contre la loi militaire.

**Gymnastique.** — Les maîtres des sociétés de gymnastique de Suisse, au nombre de 200 environ, ont tenu samedi et dimanche leur 54<sup>me</sup> assemblée annuelle à la Chaux-de-Fonds. Il a été constaté dans les rapports que la cause de la gymnastique en Suisse fait des progrès d'année en année.

Le Comité central a été chargé de faire des démarches auprès du Département fédéral de l'intérieur pour que celui-ci prenne à sa charge la publication d'un manuel de gymnastique pour les jeunes filles.

Au banquet de dimanche, des discours ont été prononcés par MM. Robert, député au Conseil des Etats, qui a notamment parlé, aux applaudissements de l'assemblée, de la votation du 3 novembre; Calame-Collin, conseiller national; Matthey-Gentil, président du comité central de la Société de gymnastique.

Cela étant, me demanderez-vous, comment se trouve-t-il encore à Paris des malfaiteurs de profession ?

Ah ! monsieur, c'est que la légalité nous tue. Nous ne sommes pas les maîtres, malheureusement. La loi nous condamne à n'user que d'armes courtoises contre des adversaires pour qui tous les moyens sont bons. Le parquet nous lie les mains. Les coquins sont habiles, mais croyez que notre habileté est mille fois supérieure.

— Mais, interrompit le père Plantat, Trémoriel est désormais hors la loi, nous avons un mandat d'amener.

— Qu'importe ? le mandat me donne-t-il le droit de fouiller sur-le-champ les maisons où j'ai lieu de supposer qu'il s'est réfugié. Non. Que je me présente chez un des anciens amis du comte Hector, il me jettera la porte au nez. En France, monsieur, la police a contre elle non seulement les coquins, mais encore les honnêtes gens.

Toutes les fois que par hasard M. Lecoq aborde cette thèse, il s'empare et en arrive

La prochaine fête centrale aura lieu à St-Gall et coïncidera avec le 50<sup>me</sup> anniversaire de la fondation de la société.

**Vaud.** — Nos hôtes. — Lord Roberts, accompagné de ses deux filles et de lady Roberts, est arrivé à Montreux vendredi soir par l'express de 5 h. 34.

Les voyageurs sont descendus au Grand Hôtel Eden, où ils comptent faire un séjour prolongé.

— Mise des vins à Morges. — L'importante mise de Morges est fixée au lundi 14 octobre à 3 h. au Casino.

— Mortel accident. — Il y a quelques jours, un charretier de la fabrique de glace, nommé Chatelanat, attendait, au débarcadère de Montreux, le passage du bateau à vapeur pour livrer la glace du jour. A l'abordage, il eut le pied broyé entre un piloti et le vapeur. L'état de la victime s'est subitement aggravé. Le tétanos s'est déclaré et le pauvre homme est perdu. Il est père d'une nombreuse famille.

**Genève.** — Loi militaire. — Jeudi soir, au Cercle du faubourg, à Genève, MM. W. Rosier, conseiller d'Etat, et Lachenal, député aux Etats, ont recommandé l'adoption de la loi militaire. M. Grosjean a parlé dans le même sens. MM. Moosbrugger et Willemain, avocats, ce dernier au nom des Jeunes radicaux, ont proposés le rejet. Il n'y a pas eu de vote.

— L'association radicale de Plainpalais, où les jeunes radicaux (dits ferblantiers de Plainpalais) ont la haute main, a voté à l'unanimité moins deux voix une résolution hostile à la loi militaire. Ont parlé contre la loi MM. Handwerck, Moosbrugger, Siegenthaler et Müller.

**Lucerne.** — Attaqués par les guêpes. — Jeudi dernier, un paysan, père d'une nombreuse famille, Léon Fellmann, était occupé à faucher au moyen d'une machine sur le Kerrigerber, entre Dagmersellen et Wauwil. Deux chevaux traînaient la faucheuse qui, à un moment donné, coupa en deux un nid de guêpes. Les insectes, rendus furieux, se précipitèrent sur les chevaux, qui, fous de douleurs, s'enfuyaient éperdument. Au cours de cette terrible galopade, Fellmann tomba sur la machine et fut déchiqueté par les faux ; il se fractura en outre le crâne

à des propositions étranges. Son ressentiment est profond comme l'injustice. Avec la conscience d'immenses services rendus, il a le sentiment d'une sorte de réprobation qui l'exaspère.

Par bonheur, au moment où il était le plus animé, un brusque mouvement le mit en face de la pelote. Il s'arrêta court.

— Diable ! fit-il, j'oubliais Hector.

Le père Plantat, lui, tout en subissant, faute de pouvoir faire autrement, le débordement d'indignation de l'homme de la préfecture, ne pouvait cesser de penser à l'assassin, au séducteur de Laurence.

— Vous disiez, fit-il, que c'est à Paris que nous devons chercher Trémoriel.

— Et je disais vrai, monsieur le juge de paix, répondit M. Lecoq d'un ton plus calme. J'en suis venu à cette conclusion que c'est ici, peut-être à deux rues de nous, peut-être dans la maison voisine, que sont cachés nos deux fugitifs. Mais poursuivons nos calculs de probabilités.

(A suivre.)

et les membres en plusieurs endroits, de sorte qu'on doute qu'il se remette.

**Valais.** — Explosion malheureuse. — Un grave accident est survenu sur les chantiers du chemin de fer Martigny-Orsières en construction. Deux ouvriers chargeaient un coup de mine, lorsque une formidable explosion se produisit, projetant les deux malheureux à une hauteur de 15 mètres. Les deux ouvriers retombèrent dans la Dranse. Un d'eux est mort. L'autre a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré.

— Tué par une vache. — Un vieillard de 70 ans, manchot, qui menait une vache à Otre-Vièze, près de Monthey, a été jeté à terre par l'animal devenu subitement furieux et entraîné après lui sur un certain espace, se faisant des contusions qui n'ont pas tardé à amener la mort.

## A L'ÉTRANGER

**France.** — Naufrage d'un torpilleur. — Le torpilleur n° 534, du port de Toulon, a donné sur un écueil et a coulé à quelques mètres de la côte. L'équipage a pu être sauvé.

**Allemagne.** — Aux usines Krupp. — On mande de Berlin au *Matin* que les usines Krupp, à Essen, viennent de congédier 3000 ouvriers spécialement employés à la fabrication des canons. On explique ce renvoi par le fait qu'une importante commande, sur laquelle on comptait, ne sera pas faite.

## BRÈVES NOUVELLES

### — Etranger —

— On vole pour 70.000 fr. de valeurs à l'église d'Aoste. Les deux prêtres, accusés, sont arrêtés.

— A Berlin, un garçon, mordu par un singe au jardin zoologique est prêt de succomber.

— La tempête engloutit un voilier dans la mer Baltique.

— On croyait la peste enrayée à Oran; 2 nouveaux cas sont constatés.

### — Suisse —

— L'escroc Canard est à Tanger (Maroc), son extradition est demandée.

— Les boulangers d'Orbe augmentent le prix du pain de 4 cent. par kilo.

— Mlle Copponex, à Bernex (Genève), mordue par un chien enragé part pour l'Institut Pasteur à Berne.

## CANTON DE FRIBOURG

**Synode réformé.** — La commission synodale du canton de Fribourg, convoque les assemblées paroissiales réformées du canton, sur le dimanche 20 octobre 1907, après le service divin du matin, dans leurs églises respectives, dans le but d'élire les membres laïques du synode pour une nouvelle période de quatre ans.

**Assurance immobilière.** — Le Conseil d'Etat a fixé à 1 fr. 85 par mille francs de valeur assurée le taux de la cotisation de l'assurance immobilière contre l'incendie pour l'année 1906 (perception de 1907).

**Les chefs du Département de l'Instruction publique.** — Hier, lundi, les chefs de Département de l'Instruction publique de Ge-

nève, Vaud, Neuchâtel, Valais, Berne et Fribourg ont leur réunion annuelle, à l'Hôtel Terminus, à Fribourg. Demain, ils feront une course à Charmey.

**Incendie à Farvagny.** — Ce matin vers quatre heures, l'ancienne auberge de Farvagny attenante à la forge a été la proie des flammes. Cette maison était la propriété de M. François Andrey, qui, il y a deux ans, avait déjà été victime d'un incendie. On n'a pu sauver que très peu de chose.

Grâce aux secours et au solide mur de séparation, la forge a pu être préservée.

On ignore encore les causes de l'incendie, mais on ne croit pas à la malveillance.

## Dans la Veveyse.

**Les suites de l'affaire Genoud.** — On se souvient que la chambre de police du canton de Berne avait infligé un blâme au président du Tribunal M. Tschanz et l'a rendu civilement responsable. Aujourd'hui, on annonce que le soldat Genoud porte plainte contre ce magistrat qui a fait procéder à son arrestation si arbitrairement.

## GRUYERE

**Concours fédérale des syndicats chevalins à Bulle, le 8 octobre.** — Propriétaires des sujets primés :

### Juments.

Yenni Victor, Hauteville. — Gremaud Joseph, Echarlens. — Torriani Louis, Bulle. — Ayer Alph., Sorens. — Gobet Philippe, Vuadens. — Esseiva Franç., La Part-Dieu. — Pittet Jos., Romanens. — Rigolet Alph., Pont-la-Ville. — Duffey Hyacinthe, Hauteville. — Charrière Jacques, Bulle. — Kolly Théoph., La Roche. — Pipoz Victor, Charmey. — Bossens Mariette, Avry. — Caille Paul, La Tour.

### Pour sujets de 30 mois.

Andrey Pierre, Cerniat. — Dunand Jules, Vaulruz.

### Pour sujets de 18 mois.

Biffarre Pierre, Pont-en-Ogoz; Morand L., Le Pâquier; Dupasquier Isid., Vuadens; Dupré L., Villarvolard; Maillard frères, Maules; Romanens Théoph., Vuippens.

### Pour poulains de 6 mois.

Torriani L., Bulle; Rigolet Alph., Pont-la-Ville; Dupré L., Villarvolard; Gremaud Jos., Echarlens; Jolliet Gaspard, Le Pâquier; Gobet Philippe, Vuadens; Charrière Xavier, Riaz.

**Concours de bétail.** — Dans le but de favoriser et de stimuler l'élevage de l'espèce bovine, un deuxième concours de jeune bétail sera organisé à Bulle, le jeudi 31 octobre, dès 9 heures du matin, sur la place du dit marché, sous les auspices de la Fédération des syndicats d'élevage de la Gruyère.

Seront seules admises à ce concours en 2 groupes, les génisses inscrites dans les registres généalogiques des syndicats fédérés, nées depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1904 au 30 octobre 1905, 1<sup>re</sup> catégorie, et du 1<sup>er</sup> novembre 1905 au 30 octobre 1906, 2<sup>me</sup> catégorie.

La finance d'inscription est de fr. 3 par tête.

Le nombre des sujets primés appartenant à un seul exposant ne peut dépasser 8 têtes soit 4 par groupes. Toute fois pour un nombre supérieur, des rappels de prix de I et II classe pourront être décernés par le jury.

Pour le prix de collection 3 têtes au

minimum s'riez réunie

Les génie dérale rec

Toute im pagnée d'u logique au et l'ascend

Le mont est d'envir

Les inec secrétaires au mercre plus tard.

Un bû bien triste dredi apr

sinière. D occupés à d'entr'eux

faux mouv telle façon en mouven

espace de aussitôt pa

cendu sur Châ'eau-d

arrivant. I sions à la

et très pro internes q

ragie. La fique Gran

de 33 ans

âge. Son c jour à En

**Touch** une ferme

cheval et

deux amie

le proprié

jour du d

voulant pa

gnon, l'ac

tinait à le

impossible

jour, on r

qui a cert

qu'à son

Fribourg.

**Le m**

**Bulle.** —

**Liberté** de

son dernie

il se cram

trafic de l

que cette

et que le

Du res

quel incor

le demand

bre rencor

voitures ?

Les ente

rans que p

extraordin

les plus p

qu'une vo

choix qui

saugrenue

pondant.

**Plus**

Depuis le

dire pend

chamois,

animaux s

trée sous

tant les a

arrive à l

L'année

double. L

réussi son

chasse à

tué pour

fusil une

Ceux q

chassant p

chance. Il

taine de

automne.

ban du di

Pitze en a

d, Neuchâtel, Valais, Berne  
g ont leur réunion annuelle,  
Terminus, à Fribourg. De  
eront une course à Charmey.

**Die à Farvagny.** — Ce  
s quatre heures, l'ancienne  
de Farvagny attenante à la  
à la proie des flammes. Cette  
ait la propriété de M. Fran-  
ey, qui, il y a deux ans, avait  
victims d'un incendie. On n'a  
que très peu de chose.

ux secours et au solide mur  
ion, la forge a pu être pré-  
re encore les causes de l'in-  
ais on ne croit pas à la mal-

**ans la Veveyse.**

**Mites de l'affaire Ge-**  
On se souvient que la  
e police du canton de Berne  
gé un blâme au président  
al M. Tschanz et l'a rendu  
responsible. Aujourd'hui,  
ce que le soldat Genoud  
ate contre ce magistrat qui  
éder à son arrestation si-  
ment.

**UYERE**

**urs fédérale des syn-**  
**hevalins à Bulle, le**  
**o.** — Propriétaires des su-

**s:**

**Juments.**

Victor, Hauteville. — Gre-  
ph, Echarlens. — Torriani  
le. — Ayer Alph., Sorens. —  
ippe, Vuadens. — Esseiva  
a Part-Dieu. — Pittet Jos.,  
— Rigolet Alph., Pont-la-  
uffey Hyacinthe, Hauteville.  
Jacques, Bulle. — Kolly  
La Roche. — Pipoz Victor,  
— Bossens Mariette, Avry.  
Paul, La Tour.

**ur sujets de 30 mois.**

Pierre, Cerniat. — Dunand  
lruz.

**ur sujets de 18 mois.**

Pierre, Pont-en-Ogoz; Mo-  
Pâquier; Dupasquier Isid.,  
Dupré L., Villarvolard;  
rères, Maules; Romanens  
Wuppens.

**r poulains de 6 mois.**

L., Bulle; Rigolet Alph.,  
lle; Dupré L., Villarvolard;  
Jos., Echarlens; Jolliet Gas-  
Pâquier; Gobet Philippe,  
Charrière Xavier, Riaz.

**ars de bétail.** — Dans

favoriser et de stimuler  
e l'espèce bovine, un deu-  
cours de jeune bétail sera  
Bulle, le jeudi 31 octobre,  
es du matin, sur la place du  
s, sous les auspices de la Fé-  
es syndicats d'élevage de la

**veules admises à ce concours**

pes, les génisses inscrites  
registres généalogiques des  
fédérés, nées depuis le 1<sup>er</sup>  
1904 au 30 octobre 1905,  
ie, et du 1<sup>er</sup> novembre 1905  
bre 1906, 2<sup>me</sup> catégorie.  
ce d'inscription est de fr. 3

**ore des sujets primés appar-**

n seul exposant ne peut dé-  
têtes soit 4 par groupes.  
pour un nombre supérieur,  
s de prix de I et II classe  
stre décernés par le jury.

**prix de collection 3 têtes au**

minimum sont exigées, les 2 catégo-  
ries réunies.

Les génisses portant la marque féd-  
érale recevront en sus une surprime.

Toute inscription devra être accom-  
pagnée d'un extrait du registre généa-  
logique aux fins de déterminer l'âge  
et l'ascendance des animaux.

Le montant des primes à allouer  
est d'environ fr. 1000.

Les inscriptions sont reçues par les  
secrétaires des syndicats fédérés d'ici  
au mercredi 23 octobre prochain au  
plus tard. (Communiqué.)

**Un bûcheron écrasé.** — Un  
bien triste accident est survenu ven-  
dredi après midi, au-dessus de Ros-  
sinière. Des ouvriers bûcherons étaient  
occupés à chabrier des billons; l'un  
d'entr'eux en voulant se garer fit un  
faux mouvement ou un faux pas de  
telle façon qu'il tomba devant une bille  
en mouvement et fut entraîné sur une  
espace de plusieurs mètres. Relevé  
aussitôt par ses camarades, il fut des-  
cendu sur une luge et transporté à  
Château-d'Éx, mais il expirait en  
arrivant. Il avait de nombreuses conta-  
usions à la tête, les deux cuisses brisées  
et très probablement de graves lésions  
internes qui ont provoqué une hémorra-  
gie. La victime est un nommé Paci-  
fique Grandjean, d'Enney; il était âgé  
de 33 ans et père de 6 enfants en bas  
âge. Son corps a été ramené le même  
jour à Enney où sa famille habite.

**Touchante amitié.** — Dans  
une ferme des environs de Bulle, un  
cheval et un chien étaient devenus  
deux amis inséparables. Dernièrement,  
le propriétaire vendit le cheval. Le  
jour du départ, le pauvre chien ne  
voulant pas se séparer de son compa-  
gnon, l'accablait de caresses et s'ob-  
stinait à le suivre à tel point qu'il fut  
impossible de le retenir. Depuis ce  
jour, on n'a pas revu le chien fidèle  
qui a certainement suivi son ami jus-  
qu'à son nouveau domicile, près de  
Fribourg.

**Le nouveau cimetière de**  
**Bulle.** — Le correspondant de La  
**Liberté** développe plus que de raison  
son dernier argument, le seul auquel  
il se cramponne encore, c'est à-dire le  
trafic de la route de Riaz. Ignore-t-il  
que cette route sera dotée d'un trottoir  
et que le canal va être recouvert?

Du reste la chaussée étant large  
quel inconvenient y aurait-il, je vous  
le demande, à ce que le cortège funè-  
bre rencontre des piétons et même des  
voitures?

Les enterrements traversent les rues  
sans que personne songe à trouver cela  
extraordinaire, même dans les villes  
les plus peuplées; aussi n'y a-t-il  
qu'une voix à Bulle pour approuver le  
choix qui a été fait et pour trouver  
sangrennes les critiques du dit corres-  
pondant.

**Plus de cent victimes.** —  
Depuis le 16 au 30 septembre, c'est-à-  
dire pendant la durée de la chasse aux  
chamois, environ 85 de ces gracieux  
animaux sont tombés dans notre con-  
trée sous le plomb meurtrier. En com-  
ptant les animaux blessés et perdus, on  
arrive à la centaine.

L'année dernière c'était plus du  
double. Les chasseurs qui ont le mieux  
réussi sont ceux qui ont pratiqué la  
chasse à l'approche. Il en est qui ont  
tué pour le propre compte de leur  
fusil une dizaine de chamois.

Ceux qui ont procédé en groupe,  
chassant par battue ont eu moins de  
chance. Il y avait environ une tren-  
taine de chasseurs à la montagne cet  
automne. L'année dernière la levée du  
ban du district franc de la Schöpfens-  
Pitze en avait attiré le double.

**Joyusetes.**  
Lu à la halte du chemin de fer à  
Gruyères:  
< Faites-nous une gare s. v. p.;  
faites-la en carton, mais de grâce,  
faites-en une. >

Pour répondre aux multiples inter-  
rogations qui nous sont posées, nous  
faisons savoir que, d'après une com-  
munication qu'a bien voulu nous faire  
le Conseil de paroisse le tirage pour  
la nouvelle église cath. de Neuchâtel  
est fixé au **22-25 octobre 1907.**

Monsieur G. MULLER, voutu-  
rier, et ses enfants, à Bulle, re-  
mercient de tout cœur toutes les  
personnes qui leur ont témoigné  
de si touchantes marques de sym-  
pathie à l'occasion du deuil cruel  
qui vient de les frapper dans la  
personne de  
MADAME  
**Caroline Muller**  
leur regrettée épouse et mère.

**BONNE MUSIQUE**  
et danse libre  
les trois jours de la Bénichon  
à l'Auberge de Villarvolard.

Se recommande  
BINGGELY, tenancier.  
Dimanche, lundi et mardi  
13, 14 et 15 octobre

**Bonne musique**  
et danse  
à l'auberge de la Croix-Blanche  
à EPAGNY.  
Invitation cordiale. Vve GEINOZ.

**Vente à prix réduit**  
**d'un stock BICYCLETTES**  
neuves et usagées  
**une motosacoche et une moto**  
**légère "Peugeot" neuve**  
**une moto usagée**  
marchant très bien, pour 250 fr.

A l'occasion de la Bénichon  
**BONNE MUSIQUE**  
ET DANSE  
à la  
**Maison de Ville de La Tour**  
avec le concours de la Musique des Seigneurs  
les 13, 14 et 15 octobre.  
Pont couvert.  
Invitation cordiale. Le tenancier.

**BONNE MUSIQUE**  
ET DANSE  
à l'auberge de l'Union  
Sorens  
Invitation cordiale. Fragnière.

Dimanche lundi et mardi  
13, 14 et 15 octobre  
**BONNE MUSIQUE**  
ET DANSE  
à l'auberge d'Enney  
Invitation cordiale. MAUROUX, anbergiste.

13, 14 et 15 octobre  
**Bonne musique**  
et danse  
**Hôtel de la Gare**  
MONTBOVON

**A louer**  
un joli logement chez M. STÄMPFLI,  
maréchal, à La Tour.

**Toujours en magasin**  
**un magnifique assortiment de**  
**machines à coudre**  
différents systèmes  
avec derniers perfectionnements  
chez  
**JOSEPH GREMAUD, méc.**  
**BULLE**

**A louer**  
chambre meublée ou non meublée.  
Convient pour employé de bureau.  
S'adresser au bureau du journal.

**On cherche de suite**  
appartement de 8 chambres, cuisine et  
dépendances, aux alentours de Bulle.  
Adresser offres au bureau du journal.

**AVIS**  
On désire acheter quelques  
pièces de chêne équarries, minimum  
15 sur 20 centimètres d'épaisseur.  
S'adresser au bureau du journal.

**A vendre :**  
environ 16000 pieds de foin et regain  
de 1<sup>re</sup> qualité. Bel emplacement pour 20 têtes  
de bétail.  
On louerait 18 poses de beau repais.  
S'adresser à GEINOZ Joseph, à Gume-  
sens.

**Vins réels naturels.**  
100 lit.  
Vin de table, rouge, d'Espagne Fr. 28.—  
Vin rouge du sud de la France 29.—  
Italien du sud, rouge, fort 33.—  
Rosé, vin de table, surfin 36.—  
Alicante, rouge pour c. n. p. 41.—  
Vin p. melades, rouge, vieux 42.—  
Tyrolien, rouge, spécial 52.—  
Panades, vin blanc surf. 35.—  
Vin du pays, rouge, nouv. 30.—  
» » » chapt. 25.—  
Malaga, vér. rouge doré 16 lit. 15.50  
Fûts de vins vides, ca 600 lit. à 16.—  
Chaque jour nouv. ord. d'anc. clients.  
Import. J. Winiger, Boswil.

**Mise de bétail**  
Lundi 14 octobre prochain, dès  
9 heures du matin, Joseph Bellora, à  
La Tour, vendra en mises publiques  
tout son bétail, soit : 11 vaches, 7 génisses  
de 2 ans et 1 veau de 1 an.  
Les mises auront lieu au Transvaal, près  
La Tour, sous de favorables conditions de  
paiement. L'exposant : Jos. BELLORA.

**On cherche**  
pour une station d'étrangers de l'Oberland  
une bonne ouvrière modeste sachant  
bien garnir.  
Elle devrait aussi aider aux travaux du  
magasin.  
S'adresser à Mlle Brandt, modes,  
Gessenay (Berne).

**Perdu :**  
mardi soir, entre La Roche et Charmey,  
2 parapluies, manche bois recourbé.  
Prière de les déposer à la gendarmere de  
Botterens, où ils seront retirés contre ré-  
compense.

**A louer :**  
un repais de 20 poses. Ecurie pour 20  
têtes de bétail. Eau abondante.  
S'adresser à Michel MAGNIN, à Riaz.  
A la même adresse à vendre quelques  
cents fagots ainsi que quelques stères de  
bois à brûler bien sec.

**Mises de meubles.**  
Jeudi 10 octobre courant, dès 10 h.  
du matin, au bout de la promenade à Bulle,  
il sera vendu en mises, à tout prix, une  
commode secrétaire, une table ronde, 6 chai-  
ses, un régulateur, une glace et 3 tableaux.  
Bulle, le 8 octobre 1907.  
Office des poursuites.

**AVIS**  
Nous prions tous nos fournisseurs  
de bien vouloir faire parvenir leurs  
notes arrêtées à fin septembre, au  
plus tard jusqu'au 15 octobre courant.

**Brasserie Beauregard**  
**BULLE**

**A LOUER**  
un joli logement de deux chambres, cui-  
sine et dépendances.  
Rue de Bouleyres No 75.

**A vendre :**  
10,000 pieds de foin à consommer sur place.  
S'adresser à M. Célestin Valléian,  
à Bulle.

**Logements à louer**  
chez Torche, La Tour.

**Petitpierre & Cie**  
**BULLE**  
Rôtisserie de cafés.  
Moulin électrique. Le café est moulu  
gratuitement.

Grand choix de cafés verts  
depuis la livre 0.55.  
Grand choix de cafés rôtis  
depuis la livre 0.70.  
Grand choix de  
VINS rouge et blanc  
depuis 0.30 le litre.  
En raison des énormes débouchés  
de la maison les marchandises sont  
toujours fraîches.

**Mises publiques.**  
On vendra par voie de mises publiques,  
et sous de très favorables conditions de  
paiement, le mercredi 16 octobre,  
dès 1 heure de l'après-midi, à l'Auberge de  
Sorens, une jolie maison d'habitation  
avec verger et grand jardin, situés au vil-  
lage de Sorens.  
Pour renseignements, s'adresser à l'an-  
bergiste du dit lieu.

**Avis aux dames.**  
Nous avisons l'honorable public de la  
ville et des environs que nous venons de  
nous établir à Bulle comme tailleuses  
pour dames, allant en journées et pre-  
nant l'ouvrage à domicile.  
Par un travail prompt et soigné, nous  
espérons mériter la confiance de la clientèle.  
Sœurs Maillard, couturières  
mais. Esseiva, près du Tirage. Bulle.

**On offre à vendre**  
dans une localité populeuse de la Basse-  
Gruyère :  
1<sup>o</sup> Un beau bâtiment neuf, compre-  
nant 2 logements, grange, écurie, remise et  
vaste local pouvant servir à une installation  
de commerce quelconque.  
2<sup>o</sup> Un autre bâtiment, également  
neuf, composé de neuf chambres, 2 cuisines,  
chambre à fumer, lumière électrique, para-  
tonnerre, fontaine en ordre, jardin et place.  
Le tout exceptionnellement bien situé.  
On traiterait pour l'un ou l'autre au prix  
le plus réduit.  
S'adresser à l'agence de publicité Haa-  
senstein et Vogler, à Bulle.

**A vendre**  
fagots bons secs, chez M. Jules GARIN,  
Bulle.

**PORCHER**  
On demande pour un grand établis-  
sement, un porcher capable, connais-  
sant principalement l'élevage des porcs; la  
préférence sera donnée à un homme marié.  
Adresser les offres sous H5650H à Haa-  
senstein et Vogler, Lausanne.

**Avis aux Maréchaux.**  
A remettre de suite ou pour époque à  
convenir, bonne forge, dans un village  
en pleine contrée agricole. Travail assuré  
pour deux hommes.  
S'adresser sous chiffre R910N à Haa-  
senstein et Vogler, Cernier, (Ot. de Neuchâtel).

**Les Fils**  
**d'Ernest Glasson**  
**BULLE**  
Scories Thomas.  
Engrais divers d'automne.

**On cherche**  
**jeune fille**  
robuste et travailleuse pour aide dans  
un bon café-restaurant de Berne. Oc-  
casion d'apprendre la cuisine. Offres  
sous chiffres F7162Y à Haasenstein et  
Vogler, Berne.

de la loterie pour la reconstruction de l'église incendiée de **Planfayon**

# Lots

**4376 lots en espèces fr. 60,000.**  
**1<sup>er</sup> lots de fr. 15,000, 5,000, 1,000, etc.**  
 Cette loterie mérite le soutien de tout le monde. — On cherche des revendeurs. Conditions très favorables. — Demandez le tarif.  
 Les billets sont en vente par le **Bureau central**, Grand'Rue 31, à Fribourg, ou à l'agence **Fleuty**, rue Gourgas, Genève, et chez les revendeurs, à Bulle. [1080]

## MISES DE BÉTAIL

**Mercredi 16 octobre prochain**, dès 10 h. du matin, **Suchet Pierre**, à **Semsales**, vendra en mises publiques tout son bétail, savoir: 15 mètres-vaches portantes, 12 génisses de 1 an et demi à 2 ans et demi; 1 taureau primé de 1<sup>er</sup> choix, 1 bonne mule à 2 mains.  
 Les mises auront lieu à son domicile, sous de favorables conditions de paiement.  
 Sema-ls, le 28 septembre 1907.

Etablissement: **Suchet Pierre**.

## BANQUE POPULAIRE SUISSE

Capital et réserves: Fr. 43,500.

Nous émettons actuellement, au pair, des

# Obligations 4 1/4 %

à 3 ans fixe, dénonçables ensuite réciproquement à 6 mois.

Les titres sont délivrés en coupures de fr. 500 —, 1000. — et 5000. —, nominatives ou au porteur. Les coupons semestriels sont payables sans frais auprès de tous les sièges de la Banque.

Nous acceptons dès maintenant des versements et des commandes pour des titres à libérer plus tard.

Banque Populaire Suisse, Fribourg.

## Foire de Châtel-Saint-Denis.

La grande et importante foire de la St-Denis est fixée sur le lundi 21 octobre prochain.

## CONSEIL COMMUNAL

# BÉNICHONS

Pour cette occasion, j'offre des **VINS ROUGES & BLANCS** garantis naturels aux prix suivants:

ROUGES		BLANCS	
Vandrell	35	Catalogne	35
Montagne	38	St-Cugat	38
San Jaume	40	Martorell	40
Tarragona	45	Andaluzie	45
Sevilla	50	San Sadurni	50
Valdepenas	60	Alcella	60
Rioja	80	Fendant	80

Fûts et bonbonnes à disposition.

Malaga, Madère, Vermouth, Cognac, Kirsch, Rhum, etc., etc., à des prix réduits.

Se recommande,

**Francisco RIBES**, vins en gros, à Bulle



## Oignons à Fleurs

La collection suivante de 500 beaux Oignons pour le jardin, franco à domicile, pour 14 fr.: 20 belles Jacinthes, 30 Tulipes, 30 Tulipes Perroquets, 20 Crocus, 20 Scilles Belges, 20 Etoiles de Bethléem, 30 Narcisses, 50 Scilla Sibérica, 10 Jonquilles odorantes, 20 Perce-neige, 30 Ixia, 20 Jacinthes à grappes, 20 Renoncules, 30 Anémones, 10 Jacinthes à plumes, 10 Gloire de neige, 100 Iris Hispanica, 30 Allium. La moitié de ces quantités (250 oignons) pour 8 fr. à domicile.

200 Oignons à fleurs pour la chambre 12 fr. (pour la culture forcée en pots, vases, etc.): 20 Jacinthes simples et doubles, 10 Jacinthes romaines blanches précoces, 30 Tulipes en 10 variétés, 20 Narcisses à trompettes, 10 Narcisses à bouquets, 10 Jonquilles odorantes, 20 Perce-neige Elwesi, 10 Scilla Sibérica, 10 Allium blancs, 10 Fritillaire Méléagris (Euf de vanneau), 10 Freesia, 10 Chionodoxa, 20 Crocus, 10 Aconites d'hiver. La moitié de ces quantités (100 oignons) pour 7 fr. franco à domicile.

Payable par mandat international ou remboursement. Tous les oignons sont dans les plus belles couleurs, bien étiquetés et nous donnons garantie pour votre parfaite satisfaction. Catalogue illustré gratis et franco.

Etablissement Horticole **JOS. TELKAMP**  
 Hillegom-Harlem (Hollande)

Fournisseur de la cour et des principaux jardins royaux et publics. — Lettres 25 cts., cartes 10 cts.

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratis. **H. Frisch**, expert compt., Zurich. B91

## Les meilleurs CAFÉS

sont ceux toujours fraîchement grillés chaque semaine.  
**La livre depuis 80 ct.**  
**Café vert depuis 60 ct.**  
**Vve Louis Treyvaud**  
 38, Grand'Rue, Bulle.  
 Sur demande le café est moulu gratuitement. [67]

## Avis aux entrepreneurs et constructeurs de bâtiments

Essai de l'ouverture de notre gravière, nous pouvons livrer du **sable 1<sup>re</sup> qualité**, par wagon, au prix le plus avantageux.  
 S'adresser à **Grandjean-Morand**, à Enney.

## A vendre:

7 poses de terre de bon rapport, eau intarissable, située en **Fronoy**, commune de La Tour-de-Trême. Favorables conditions.  
 S'adresser à **M. Isidore GENILLOUD**, à Bulle.

## Leckerlis de Bulle

à la boulangerie **Ch. Messerty**.

## A louer:

deux jolis logements. Beau et lumineux électrique, si on le désire.  
 S'adresser à **M. Jules FRAGNIÈRE**, entrepreneur. BULLE.

## Mises de bétail.

Le mercredi 9 octobre prochain, le sousigné exposera en mises publiques, à l'anberge d'Enney, dès midi, **35 vaches**, dont une grande partie de bonnes vaches laitières, et **trois taures**. Favorables conditions de paiement.  
 Il sera encore vendu un gros char à échelles fermées.

Alfred GEINOZ

à la Maison blanche

## logement disponible

pour famille tranquille et sans enfants.

## Chaussures

**Wilh. Gräb**

Zurich

4 Trittigasse 4

Marchandise garantie et solide

Catalogue illustré (contenant 400 articles) gratis et franco

entre autre,

articles recommandés:

Souliers forts p. ouvriers	Fr. 7.80
Bottines à lacer, pour hommes, très fortes	9.40
Bottines élég., avec bouts, à lacer, pour hommes	9.50
Pantoufles pour dames	2.-
Bottines à lacer, très fortes, pour dames	6.40
Bottines élégantes, avec bouts, à lacer, p. dames	7.20
Souliers pour fillettes et garçons No. 26 à 29	4.40
„ 30 à 35 5.20	

Envoi contre remboursement

Echange franco

Maison de toute confiance, fondée en 1880.

## A louer:

un logement de 4 pièces, eau et lumière électrique, avec jardin si on le désire.  
 S'adresser au bureau du journal

## AVIS

Le lundi 14 octobre courant, de 2 à 3 heures, au **Maréchal-Ferrant**, à **Charmey**, mise en licitation de l'art. 1359 du cadastre de Charmey.

Par ordre des propriétaires: **Alex. ANDREY**, not.

## Café-Restaurant

à Bulle

neuf et bien situé, avec clientèle assurée, serait vendu à des conditions avantageuses.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle.

## Chauffage central

de tous systèmes.

## INSTALLATIONS DE BAINS

BUANDERIES ET SÉCHOIRS

## Fabrique de Machines

FRIBOURG

## „ LA GENEVOISE ”

Compagnie d'assurance sur la vie

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions: Assurances au décès, assurances mixtes, assurances combinées, assurances pour dotation d'enfants. Conditions libérales. Polices gratuites.

## RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à **M. Emile Morand**, agent général, à Bulle, à **M. J. de RABOURS**, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève, ou au Siège social, 10 rue de Hollande, à Genève. [1254]

Nous délivrons actuellement des:

# OBLIGATIONS (bons de caisse) 4 1/2 %

nominatives ou au porteur, à 3 ans fixe et dès lors, remboursables, moyennant avertissement de 3 mois, avec coupons semestriels.

**H. BETTIN & Cie.**

56, Grand'rue, 56, Fribourg.